

## **Procès-verbal du conseil municipal de Laveissière du 22 janvier 2021**

Présents : Daniel Meissonnier, Nadine Rodier, Lucien Queille, Christian Doniol, Isabelle Brunhes, Eric Chalbos, Alexandre Albisson, Bruno Berthui, Fabien Vidal, Joëlle Terrisse, Béatrice Bertrand, Fabien Lagloire, Emmanuel Rigal.

Représentés : Géraud du Jonchay (représenté par Fabien Vidal), Maylis du Jonchay (représentée par Alexandre Albisson)

Secrétaire de séance : Alexandre Albisson

La séance commence à 18h.

Daniel Meissonnier propose de rajouter à l'ordre du jour la modification de la délibération sur la révision du PLU et de rajouter la délibération pour un ASVP.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2020**

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Appel à projet DETR 2021**

Daniel Meissonnier informe que les dossiers pour l'appel à projet doivent être envoyés avant le 29 janvier 2021 et demande autorisation pour constituer le dossier.

Emmanuel Rigal demande si le conseil peut avoir connaissance des projets qui seront présentés dans ce dossier avant son envoi.

Daniel Meissonnier répond favorablement et qu'un point sera fait dans la semaine avant l'envoi.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Prolongation de la convention des autorisations (instructions) d'urbanisme en 2021**

Daniel Meissonnier informe que la convention, mettant un agent de Saint-Flour Communauté à disposition de Hautes Terres Communauté et de la commune, doit être prolongée.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Groupement de commande HTC carburant et combustible**

Daniel Meissonnier informe des tarifs de ce groupement de commande.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Demande d'ouverture de crédits anticipés pour l'investissement 2021**

Daniel Meissonnier informe qu'il n'a pas délégué pour signer les factures de ce début d'année, étant donné que le budget 2021 n'a pas encore été élaboré. Il demande que le conseil l'autorise à signer ces factures en attente.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Dossier camping / convention maîtrise d'œuvre avec le CIT**

Daniel Meissonnier informe qu'une convention de maîtrise d'œuvre peut être conclue avec le CIT (880€).

Fabien Vidal est d'accord pour cette convention mais regrette que le tarif soit aussi élevé, alors que le CIT est un établissement public.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Convention, règlement du service de médecine préventive CDG15**

Daniel Meissonnier informe de la convention.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Convention de financement permanences des soins : Département, Saint Jacques des Blats, Albepierre**

Daniel Meissonnier informe que la SAEM ne veut pas participer au financement de la convention parce qu'elle n'a pas d'entrée d'argent en cette période de crise. La SAEM a informé que peuvent être ouverts les tapis débutants, le ski de randonnée, la luge d'été, le TS des Gardes pour le Ski club. Pour que ces activités soient possibles, il faut que la permanence des soins soit assurée et que les trois communes assument ce coût.

Daniel Meissonnier informe que la SAEM se retire aussi sur l'organisation et le financement des navettes intra-muros. Il propose que les trois communes prennent en charge cette navette pour les vacances de Février et de maintenir également la navette de la vallée et celle du Rocher du Cerf.

Daniel Meissonnier propose d'ajourner la délibération sur ces conventions en attente d'avoir plus d'informations. Il consultera par mail/SMS les conseillers municipaux.

### **Projet de dénomination de l'école de LAVEISSIERE**

Alexandre Albisson informe que le conseil d'école et la famille Teillard se sont prononcés en faveur du projet. Il informe que, si le conseil municipal approuve le projet, la cérémonie pourrait avoir lieu en juin 2021 si les conditions sanitaires le permettent.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Motion pour une gestion permettant l'accroissement de la disponibilité de la ressource en eau / bassin Loire -Bretagne, dans sa partie Loire amont**

Daniel Meissonnier informe de la motion portée par la Région qui pourrait à l'avenir appuyer la création d'une retenue d'eau à Font d'Alagnon.

Alexandre Albisson se prononce contre l'idée de retenue à Font d'Alagnon pour des raisons touristiques et environnementales. Il propose en revanche d'ajouter à cette motion la

problématique de facturation de l'eau des fontaines publiques traditionnelles afin d'alerter la Région sur le danger qui pèse sur ce petit patrimoine.

Daniel Meissonnier ne retient pas cette proposition.

Le conseil procède au vote à main levée : 14 pour, 1 contre (Alexandre Albisson).

### **Motion maintien de la rénovation ligne SNCF de l'Aubrac**

Daniel Meissonnier informe de la motion.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Modification sur la révision du PLU**

Daniel Meissonnier informe que le SCOT a réévalué le nombre de nouveaux habitants qu'il souhaite accueillir sur le territoire. La commune de Laveissière doit donc réévaluer à un minimum de 20 le nombre d'habitants qu'elle souhaite accueillir à l'horizon 2050.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **ASVP au Lioran**

Daniel Meissonnier informe que la présence d'un ASVP est nécessaire au Lioran et que la commune pourrait embaucher cet ASVP.

Fabien Lagloire informe que le syndicat mixte dédommagerait la commune financièrement ou en prenant en charge les agents placiers.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

### **Affaires diverses**

Forêt : Thomas Petit a indiqué avoir reçu une offre pour la parcelle 9A pour 5.000€ (13,50€ le mètre cube) des Etablissements Boudon. Il propose de donner une réponse défavorable en raison du prix proposé jugé trop faible.

Le conseil procède au vote à main levée : 15 pour.

Thomas propose également une intervention auprès des conseillers le vendredi 12 février sur les coupes à marteler et les projets pour 2021.

Eclairage : Eric Chalbos informe que l'éclairage au sol du monument aux morts a été dégradé. Il s'interroge sur la pertinence de la réfection de cet éclairage en raison du coût pour l'achat d'un nouveau matériel, du coût de la consommation électrique et de l'utilité de cet éclairage. Daniel Meissonnier propose que le conseil y réfléchisse pour la prochaine réunion du conseil.

La séance est levée à 20h15.